

Programmation  
d'activités sociales  
annuelles

Vacances

Plan de  
développement  
des compétences

Piscine et  
centre sportif

Facile de  
s'y rendre

Régime de retraite  
avantageux et  
assurances collectives



## **GESTIONNAIRE DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS (RÉGISSEUR.SE GÉNÉRAL.E) 2<sup>e</sup> AFFICHAGE**

**25-26(P)-04**

Sous la supervision de la direction des ressources matérielles, le ou la régisseur.se général.e assure certaines fonctions de gestion des activités liées à l'entretien niveau architecturale : menuiserie, serrurerie et aménagements, à la fonctionnalité des bâtiments, stationnements et terrains du Cégep.

**Le mandat consiste principalement à la gestion courante et des équipes de :**

- L'entretien : ménager et spécialisé, curatif et préventif des bâtiments, des terrains, des systèmes et des équipements, effectué soit par le personnel du collège, soit par des firmes extérieures;
- Les projets ou les travaux : d'aménagement, de réparation de locaux et de bâtiments, de la mise en place des nouveaux équipements ainsi que la gestion des documents relatifs aux bâtisses et aux équipements : plans, devis, contrats, dessins d'atelier, etc.

**Principales qualifications requises :**

- Diplôme d'études collégiales dans avec option appropriée et 6 années d'expérience pertinente;
- Ou détenir un diplôme d'études secondaires et 10 années d'expérience pertinente;
- Leadership mobilisateur, sens de l'organisation et rigueur;
- Excellente capacité à résoudre des problèmes techniques et organisationnels;
- Habiléts en communication, en rédaction et en gestion de projets;
- Intérêt marqué pour le développement durable et l'innovation en gestion immobilière.

**Le cégep de Saint-Hyacinthe vous offre :**

- Poste régulier à temps complet;
- Échelle salariale entre 81 516 \$ à 108 864 \$;
- Possibilité de reconnaissance de maîtrise et/ou de doctorat sur le plan salarial;
- Un environnement dynamique et innovateur;
- Des équipes chaleureuses, accueillantes et professionnelles;
- Mesures de conciliation travail/vie personnelle;
- 6 semaines de vacances après un an de service.

**La candidate ou le candidat doit être disponible pour une entrevue de sélection le 22 janvier 2026 et une évaluation du profil des compétences de gestion**

**DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE EN CLIQUANT ICI AVANT LE 13 JANVIER 16 H.**